Thème n°10 : Le plan consulaire de Marcilhac sur Célé Evolution des paysages

Les paysages sont vivants, ils évoluent parfois très vite et la mesure de leur changement est alors facile. Plus souvent, surtout en milieu rural, les modifications sont lentes et peu sensibles au regard du quotidien. Les personnes âgées, les vieilles photographies sont alors des témoins précieux, mais on ne peut, en général, faire de comparaisons cartographiques fines que sur une durée limitée (un demi-siècle si l'on se refère aux photographies aériennes). Les plans consulaires, levés au tout début du XIXe siècle sont, sur cette question, remarquables par leur précision et le fait que ces documents cadastraux aient été levés par nature de culture. On peut alors, par comparaison avec les cartes contemporaines (le 1/25000e), mener sur une commune (Marcilhac sur Célé) une enquête paysagère sur près de deux siècles.

Vue d'ensemble du plan consulaire de Marcilhac

Plan consulaire de Marcilhac sur Célé

Les couleurs de ce beau plan aquarellé indiquent l'utilisation du sol.
Les terres labourables sont en jaune pâle - les prés en vert pomme- les vignes en rouge pâle - les bois en vert foncé - les jardins en hachuré grisé/vert - les pâturages (landes) sont représentés par des buissons stylisés épars. En dépit des précautions prises, les couleurs ont passé et la distinction entre vignes et terres labourables est très malaisée sur la carte de Marcilhac.
Les escarpements rocheux sont eux aussi dessinés, ainsi que les principaux chemins. *(Pour plus de détails, cf le "Regards N°9" consacré à l'histoire des plans consulaires)*

Légende du plan

- Terres labourables
- Maisons et bâtiments
- Jardins
- Prés
- Pâturages
- Vignes
- Bois

REGARDS SUR LE PARC
Bulletin du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy
Numéro 10 - Janvier 2009

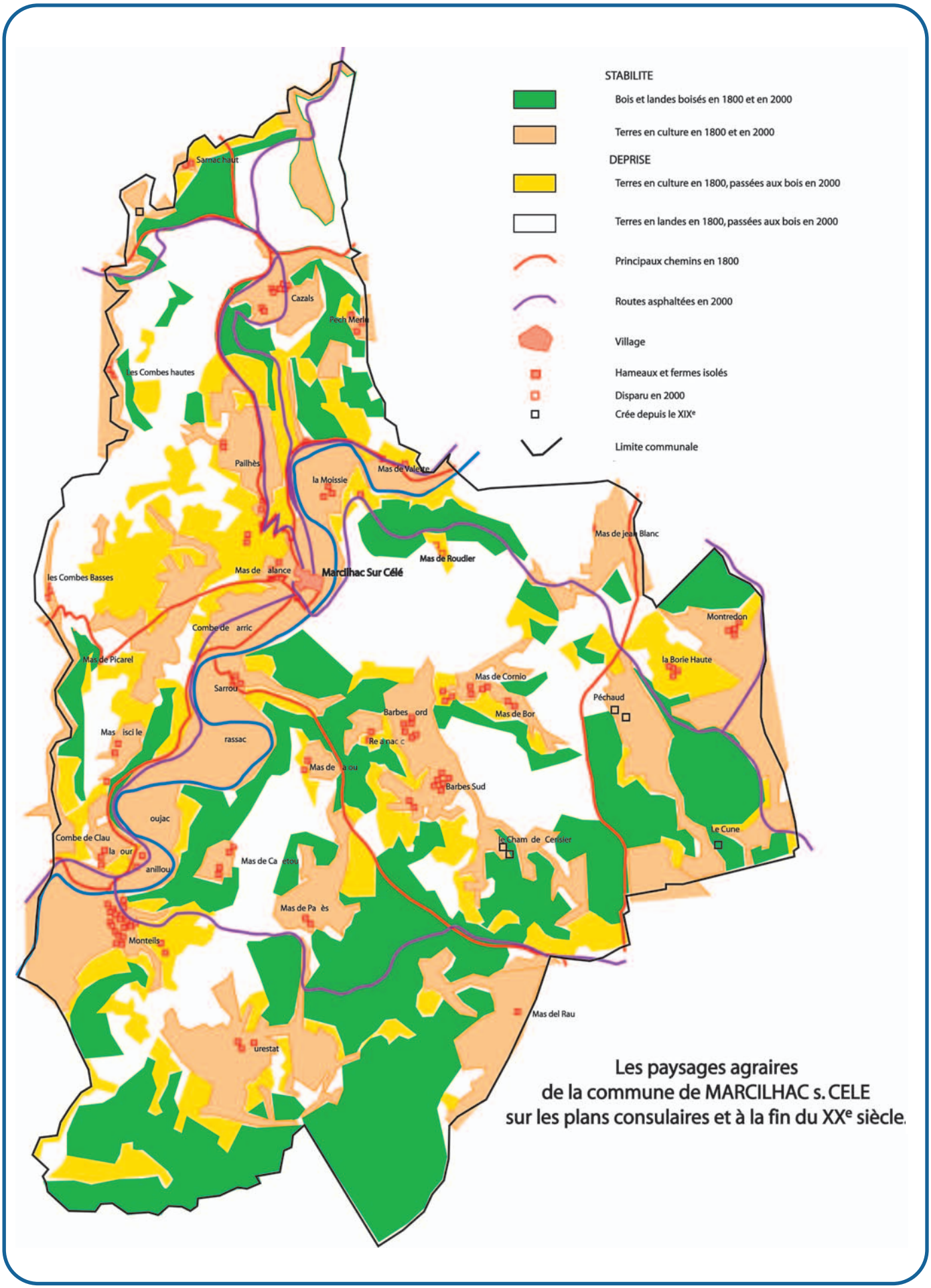

Plan consulaire de Marcilhac

Marcilhac du XIXe à nos jours
Evolution des paysages

La comparaison du plan consulaire de Marcilhac-sur-Célé, avec la carte I.G.N. au 1/25000o, permet d'appréhender les transformations paysagères des deux derniers siècles. La carte ci-contre met en évidence l'évolution des paysages.
La légende a été conçue pour distinguer avec clarté les espaces qui ont peu évolué (stabilité) de ceux qui ont beaucoup changé (déprise).
En vert, sont les bois (chênaie pubescente, pour l'essentiel) qui, existant déjà sur le plan consulaire, se sont maintenus aujourd'hui. Ils occupent une place importante au sud de la commune, là où se trouve actuellement la forêt communale.
L'orangé désigne les terres déjà mises en valeur au XIXe, et qui le sont encore (sans distinction de nature de cultures). Outre la plaine alluviale du Célé, elles constituent des auréoles autour de chacun des hameaux.
L'ensemble de ces deux figurés représente donc ce qui n'a pas changé dans l'organisation du parcellaire.

On a affecté un jaune à toutes les terres qui, cultivées au début du XIXe siècle, sont maintenant abandonnées et reconquises par les bois ou une lande boisée très dense. On peut constater qu'elles sont souvent disposées aux marges des terres mises en valeur actuellement.
Enfin, on a laissé en blanc les terrains de parcours, en lande sur le plan consulaire, et qui sont maintenant revenus aux bois.

L'ensemble du vert, du jaune et du blanc donne l'extension actuelle de la forêt claire, si caractéristique des plateaux quercynois. Elle couvre, et de loin, la plus grande partie de la commune, comme en témoigne la comparaison entre le plan consulaire et la photographie aérienne ci-dessous. Le trait rouge met en évidence cette évolution et sépare les parties abandonnées (à l'ouest) de celles qui sont encore exploitées (à l'est).

© GAIA Mapping - extrait de l'orthophotoplan du Département du Lot - 2006

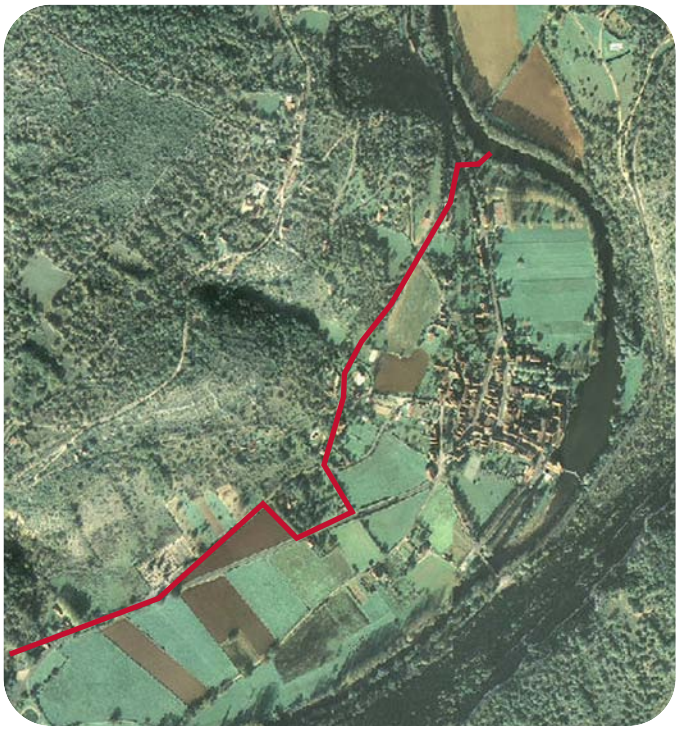

Extrait photo aérienne Marcilhac

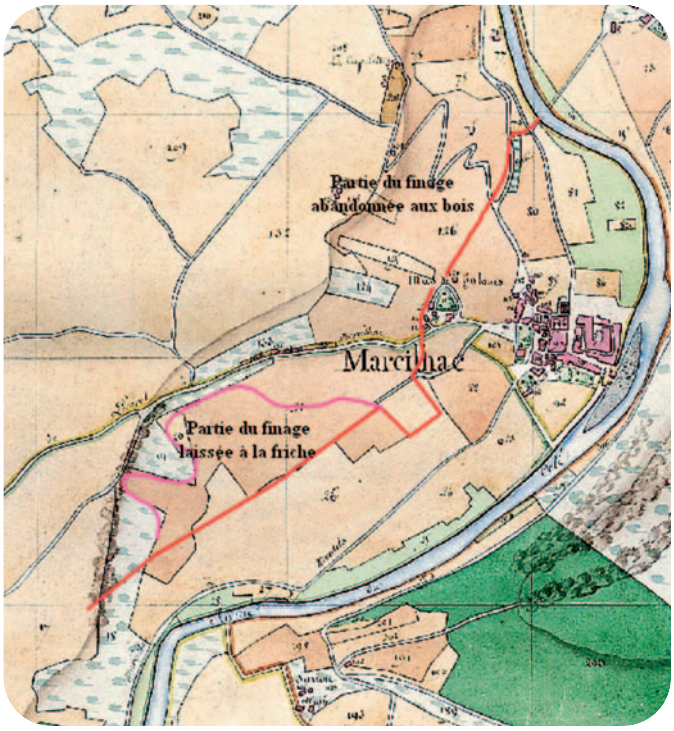

Extrait du plan consulaire

La carte ci-contre montre aussi l'évolution des voies de circulation. Si l'on a sur le plan consulaire un dense réseau de chemins vicinaux (non représentés), la commune souffre d'un gros handicap. Aucun pont ne permet de franchir le Célé. Le chemin principal, pour se rendre à Cajarc, passe par le bac de Sarrou. La création des deux ponts de Marcilhac et Monteils change la donne et entraîne la création de deux routes pour se rendre à Cajarc. Une autre route draine, de nos jours, le fond de la vallée. Elle ne reprend que très partiellement le tracé de l'ancien chemin rural.

Si l'essentiel des hameaux et fermes isolées est déjà en place en 1800, l'un d'entre eux a depuis disparu (Le Mas de Roudié), tandis que, du fait du développement de la population au cours du XIXe, on voit apparaître de nouveaux noyaux au confront de St Chels (Péchaud, qui change de site - Le Cune - Le Champ du Cerisier) et de Blars (Sarnac-bas).

La qualité, la précision et le fait que le choix retenu par les prescripteurs du plan consulaire ait été de représenter les natures de cultures font de ces documents des outils précieux dans la connaissance des milieux géographiques à l'issue de la Révolution.

Comparaison entre le bâti du plan consulaire et l'actuel (d'après la photographie aérienne de 2006)

© GAIA Mapping - extrait de l'orthophotoplan du Département du Lot - 2006

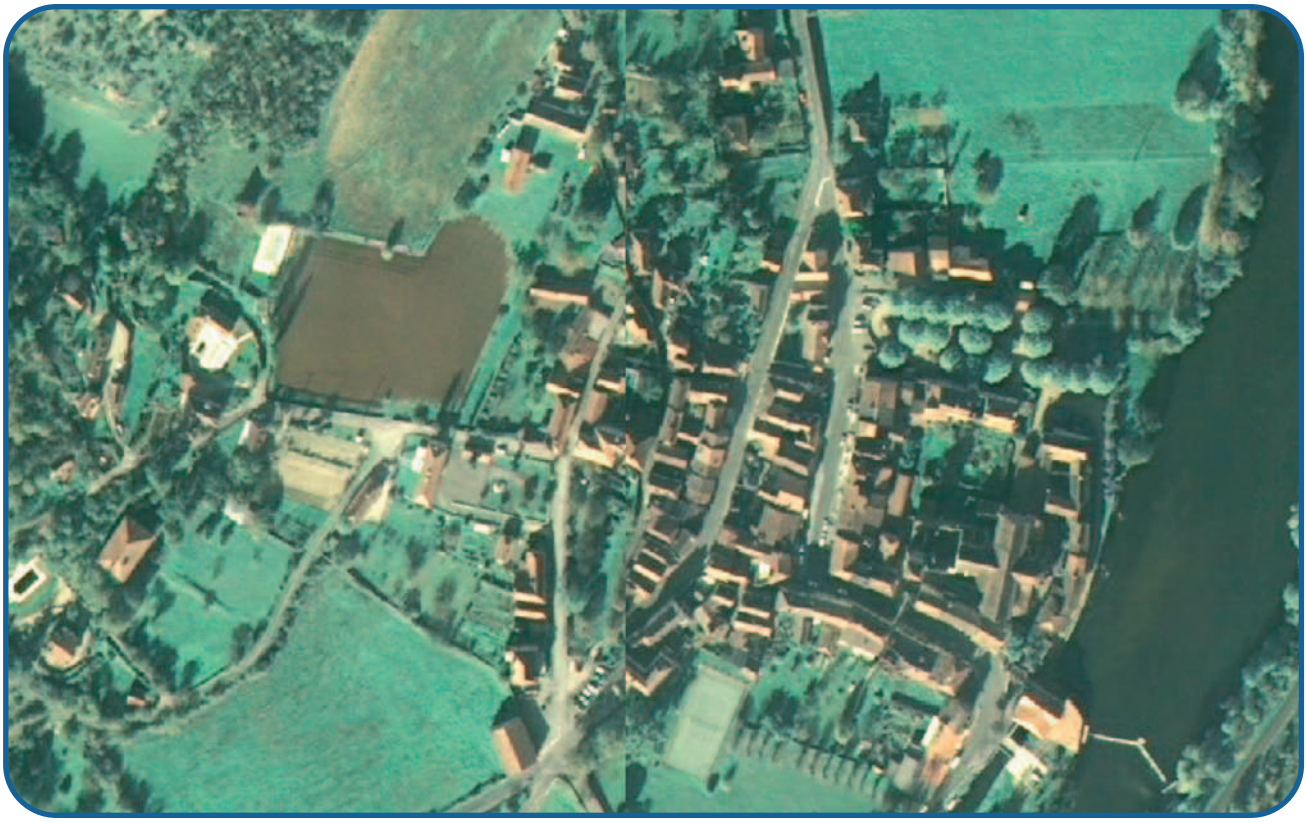

Extrait village Marcilhac

Au début du XIXe siècle, le village reste resserré autour de l'abbaye et du "fort", dont les murailles sont encore complètes. Il s'étend vers l'Ouest, tout en restant groupé, sur une terrasse du Célé, à l'abri des inondations. En dehors du noyau villageois, un seul hameau : le Mas de Galans.

Au cours du XIXe siècle, l'habitat se disperse et s'éloigne du fort, le long des chemins principaux qui joignent la vallée au causse (traits rouges). C'est là où se bâtissent quelques grosses maisons bourgeoises (avec parc) ainsi que l'école publique.

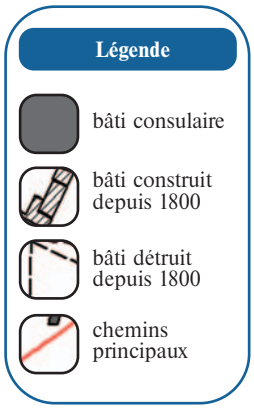

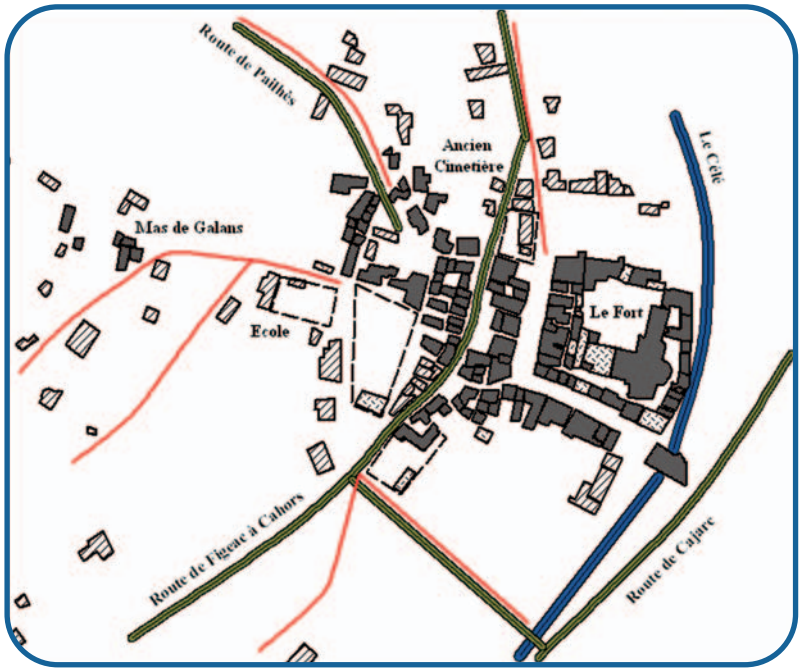

Evolution du bâti depuis le plan consulaire

Pour en savoir plus :

Etienne Baux, *Regards sur le Parc n°9* - Les plans consulaires ou cadastres par masse de cultures - Mai 2008

Contact sur le thème :

Jean-Jacques Lagasquie, Professeur émérite de géographie à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, membre du Comité Scientifique et de prospective du Parc naturel régional des Causes du Quercy et auteur de ce numéro de *Regards sur le Parc*

Parc naturel régional des Causses du Quercy - 11, rue Traversière - 46240 Labastide-Murat - www.parc-causses-du-quercy.org
Tél. 05 65 24 20 50 - contact@parc-causses-du-quercy.org
Directeur de publication : Serge Juskiewenski - Réalisation : Quétaryl 0 975 359 569
Impression sur papier recyclé : Imprimerie Graphic 2000 Montauban - ISSN : 1951-0772